

Compte-Rendu Du Conseil Municipal

Séance Ordinaire du 29 Juin 2020

Ce Compte-Rendu tient lieu de Procès-verbal

Le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol s'est réuni le vingt-neuf Juin deux mille vingt, à dix-neuf heures, en séance ordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

➤ DELIBERATION

- ATTRIBUTION PRIME COVID-19
- VOTE DES TAXES 2020
- DESIGNATION DELEGUE DU SDEEG
- DESIGNATION DELEGUE DU CNAS
- DESIGNATION DELEGUES DU SIVU
- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES
- DESIGNATION DES DELEGUES AU SIE DU FRONSADAIS
- DESIGNATION DES DELEGUES CORRESPONDANT DEFENSE
- DESIGNATION DES DELEGUES DU SIETAVI
- ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES
- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID
- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CIID
- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GIRONDE RESSOURCES
- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS
- ACTUALISATION DES EFFECTIFS SUR 2020
- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
- APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2019
- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020
- DESIGNATION DES DELEGUES DE L'ADMINISTRATION ET DU TRIBUNAL POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

➤ QUESTIONS DIVERSES

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3eme Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Absents excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 25 Mai 2020 est lu et Monsieur le Maire demande aux membres présents s'il y a lieu de relever des observations sur celui-ci.

Le compte rendu du 25 Mai 2020, soumis au vote, est approuvé par les 14 élus présents y ayant participé.

DELIBERATION 20200629_01

Attribution d'une PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19



33222
Code INSEE

Commune de LANDE DE POMEROL Z

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_01 -- DÉLIBÉRATION ATTRIBUANT LA PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

(Prime destinée à prendre en compte des sujétions exceptionnelles auxquelles ont été soumis des agents pour assurer la continuité du fonctionnement des services et ayant conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé)

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lande de Pomerol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Juin 2020

Présents : (14) Monsieur Philippe DURAND-TEYSSIER, Madame Sabine BENEY, Madame Audrey BYCZEK, Monsieur Bruno DEBUC, Madame Caroline DELARBRE, Monsieur Frédéric DUDILOT, Madame Françoise FUSEAU, Monsieur Sébastien GODINEAU, Madame Véronique HOUDINET, Monsieur Patrick MERLE, Madame Virginie MINETTO, Monsieur Jean Luc RULLIER, Monsieur Stéphane TARENDEAU et Monsieur Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Monsieur Cyril VEYSSIERE
Requies : (0)

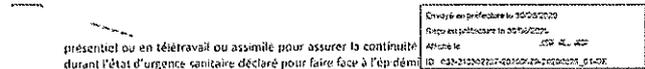
M Frédéric DUDILOT a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : Fixation de la prime exceptionnelle Covid-19

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
 - Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 88, premier alinéa ;
 - Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;
 - Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020 et notamment l'article 11 ;
 - Vu le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;
- Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ou représentés ;

CONSIDERANT

- Le surcroît significatif de travail et les sujétions exceptionnelles auxquels ont été soumis certains agents du personnel de la commune de Lande de Pomerol, appelés à exercer leurs fonctions en



présentiel ou en télétravail ou assimilé pour assurer la continuité durant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'ép dém

DÉCIDE

- D'instituer une prime exceptionnelle destinée à compenser les sujétions exceptionnelles dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 pour assurer la continuité des services publics. Précisez ci-après les modalités d'attribution (présentiel/télétravail ou assimilé), les sujétions exceptionnelles, la définition du surcroît significatif de travail en présentiel ou en télétravail : Présentiel : Tenue, surveillance des enfants et désinfection de l'école dans le respect des règles sanitaires d'hygiène et de sécurité lié à l'état d'urgence sanitaire pour faire face au covid-19.
- Cette prime sera versée aux agents, parmi ceux mentionnés à l'article 5 du décret n°2020-570 précité (1), ayant exercé leurs fonctions en présentiel ou en télétravail ou les deux à la fois durant l'état d'urgence sanitaire.
- Le montant de cette prime exceptionnel est plafonné à 1 000 € (2) par agent. Cette prime n'est pas reconductible
- Le Maire détermine par arrêté, les bénéficiaires et le montant de la prime dans le cadre fixé par la présente délibération, ainsi que les modalités de versements.
- La prime exceptionnelle est cumulable avec tout autre élément de rémunération lié à la manière de servir, à l'engagement professionnel, aux résultats ou à la performance ou versé en compensation des heures supplémentaires, des astreintes et interventions dans le cadre de ces astreintes.
- La présente délibération prend effet à compter du 29 juin 2020 pour ce qui concerne l'attribution de cette indemnité.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget sur les crédits correspondants
Fait et délibéré le vingt-neuf juin 2020 susdits et ont signé les membres présents.

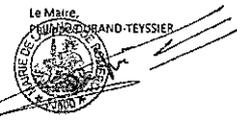
Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

PUBLIÉ LE : 30 juin 2020

Fait à Lande de Pomerol,
Le 29 Juin 2020,

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



- (1) - Sont bénéficiaires de la prime exceptionnelle quel que soit leur temps de travail : les fonctionnaires titulaires et stagiaires ; les agents contractuels de droit public ; les assistants maternels et familiaux employés par les collectivités territoriales ; Les personnels contractuels de droit privé des établissements publics.
- (2) - Le montant plafonné de la prime exceptionnelle est fixé à 1 000 euros.

DELIBERATION 20200629_02

Vote du Taux des Taxes 2020

Monsieur le Maire, Philippe DURAND-TEYSSIER, indique aux élus que l'état de notification des taux d'impositions doit être adressé aux services préfectoraux en application de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI).

Le Maire propose que l'ensemble des taux d'impositions pour 2020 ne soient pas modifiés.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de FIXER comme suit les taux des taxes 2020 :

- ♦ Taxe foncière bâti : 13.90 %
- ♦ Taxe foncière non bâti : 30.35 %

33222
Code INSEE

Commune de LANDE DE POMEROL 27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_02 – VOTE DU TAUX DES TAXES 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Nombre de Conseillers :	En exercice	15
	Présents	14
	Votants	14

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Juin 2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Absents excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, Philippe DURAND-TEYSSIER, indique aux élus que l'état de notification des taux d'impositions doit être adressé aux services préfectoraux en application de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI).

Le Maire propose que l'ensemble des taux d'impositions pour 2020 ne soient pas modifiés.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de FIXER comme suit les taux des taxes 2020 :

- Taxe foncière bâti : 13.90 %
- Taxe foncière non bâti : 30.35 %

VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme,

En Mairie de Lalande de Pomerol, le 29 Juin 2020

Le Maire,
Ph. DURAND-TEYSSIER



DELIBERATION 20200629_03

Désignation du délégué du SDEEG

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL 2

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200629-20200629_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 Délibération n° 20200629_03 – DESIGNATION DU DELEGUE DU SDEEG

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2020

Présents : (14) Monsieur Philippe DURAND-TEYSSIER, Madame Sabine BENEY, Madame Audrey BYCZEK, Monsieur Bruno DEBUC, Madame Caroline DELARBRE, Monsieur Frédéric DUDILOT, Madame Françoise FUSEAU, Monsieur Sébastien GODINEAU, Madame Véronique HOUDINET, Monsieur Patrick MERLE, Madame Virginie MINETTO, Monsieur Jean-Luc RULLIER, Monsieur Stéphane TARENDEAU et Monsieur Serge TCHEKHOFF.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation du délégué du SDEEG

Vu l'article L5212-16 du code général des collectivités territoriales relatif aux syndicats à la carte,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG) modifiés par arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2015,

Au regard de la ou des compétences déjà transférée(s) au SDEEG et afin d'être acteur de la gouvernance de ce dernier, nous avons adhésés directement à ce syndicat pour participer au vote des délibérations des différents collèges concernant notre commune.

Au regard des statuts en vigueur (article 15), il nous appartient de désigner 1 délégué titulaire pour siéger au Comité Syndical du SDEEG.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents que notre collectivité désigne le délégué suivant pour la représenter :

M. Jean-Luc RULLIER - 9 rue du Bourg - 33 500 LALANDE DE POMEROL,

VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie de Lalande Pomerol, le 29/06/2020

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



DELIBERATION 20200629_04

Désignation des délégués du CNAS

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL 22

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200629-20200629_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_04 – DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS DU CNAS

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3eme Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des délégués du CNAS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un délégué titulaire qui représentera la commune de LALANDE DE POMEROL auprès du Comité National d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents que notre collectivité désigne le délégué suivant pour la représenter :

Madame Virginie MINETTO – 15 Route de la Commanderie – 33 500 LANANDE DE POMEROL

VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie de Lalande Pomerol, le 29/06/2020

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



DELIBERATION 20200629_05

Désignation des délégués du SIVU

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200629-20200629_05-DE

33222
Code INSEE

Commune de LANDE DE POMEROL 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 Délibération n° 20200629_05– DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU SIVU CHENIL DU LIBOURNAIS

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3eme Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des délégués du SIVU Chenil du Libournais

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 novembre 1983 -modifié successivement les 1er octobre 1991, 17 février 1993, 6 août 1993, 29 mars 1996, 7 novembre 1996, 26 mai 1997, 27 avril 1998, 27 avril 1999, 5 novembre 1999, 5 avril 2000, 6 juillet 2000, 10 janvier 2001, 13 juin 2001, 14 mai 2002, 12 septembre 2002, 21 août 2003, 13 août 2004, 20 avril 2005, 7 juin 2006 29 janvier 2007, 21 mai 2007, 1er juillet 2009, 18 juin 2010, 7 août 2012, 30 octobre 2013, 2 mars 2015, août, 3 décembre 2015 et 9 février 2016- portant création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais regroupant, initialement, 59 communes de l'arrondissement de LIBOURNE et 123 à ce jour,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Maire et le Conseil Municipal désignent pour représenter la commune au sein du Syndicat intercommunal à vocation unique du chenil du Libournais d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant : les délégués suivants au sein du dit syndicat :

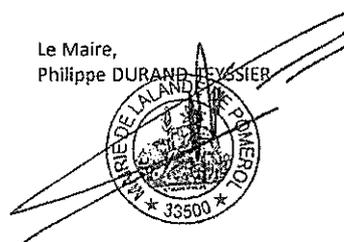
Déléguée titulaire : Mme Audrey BYCZEK – 1 Rue de Musset – 33 500 LANDE DE POMEROL
Audrey.byczek@hotmail.fr

Délégué suppléant : M. Stéphane TARENDEAU – 2 Rue du Centre – 33 500 LANDE DE POMEROL
lafrotte@orange.fr

VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie de Lalande Pomerol, le 29/06/2020

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



Désignation des membres des commissions communales

33222
Code INSEE

Commune de LANDE DE POMEROL 22

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le
ID : 033-213302227-20200629-20200629_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_06 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des membres des commissions communales

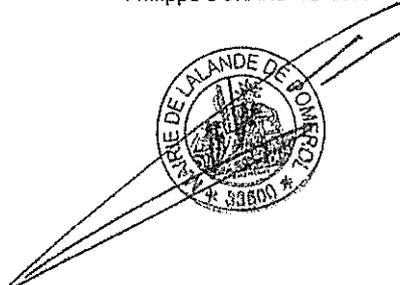
Les membres du Conseil Municipal ont procédé à la constitution des commissions communales.

Liste des commissions établie pages suivantes

VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie de Lalande Pomerol, le 29/06/2020

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



COMMISSIONS COMMUNALES ET ORGANISMES EXTERIEURS

COMMISSION DES FINANCES

Président	M. Philippe DURAND-TEYSSIER
Membre	M. Patrick MERLE
Membre	Mme Caroline DELARBRE
Membre	M. Sébastien GODINEAU
Membre	M. Frédéric DUDILOT
Membre	Mme Virginie MINETTO
Membre	Mme Véronique HOUDINET
Membre	M. Jean-Luc RULLIER

COMMISSION VOIRIE - URBANISME - ENVIRONNEMENT

GROUPES DE TRAVAIL

1/ Fossés, Environnement

Membre	Mme Véronique HOUDINET
Membre	M. Stéphane TARENDEAU
Membre	Mme Sabine BENEY
Membre	M. Jean-Luc RULLIER
Membre	Mme Françoise FUSEAU
Membre	Mme Virginie MINETTO
Membre	M. Frédéric DUDILOT

2/ Voirie

Membre	M. Sébastien GODINEAU
Membre	M. Patrick MERLE
Membre	M. Jean-Luc RULLIER
Membre	M. Frédéric DUDILOT
Membre	M. Stéphane TARENDEAU

3/ Urbanisme

Membre	Mme Virginie MINETTO
Membre	M. Jean-Luc RULLIER
Membre	M. Frédéric DUDILOT
Membre	M. Stéphane TARENDEAU

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Président	M. Philippe DURAND-TEYSSIER
Membre titulaire	M. Patrick MERLE
Membre titulaire	M. Sébastien GODINEAU
Membre titulaire	M. Stéphane TARENDEAU
Membre titulaire	M. Bruno DEBUC
Membre suppléant	Mme Virginie MINETTO

COMMISSION BATIMENTS

Président	M. Patrick MERLE
Membre	Mme Caroline DELARBRE
Membre	M. Sébastien GODINEAU
Membre	M. Stéphane TARENDEAU
Membre	Mme Françoise FUSEAU
Membre	M. Bruno DEBUC
Membre	M. Jean-Luc RULLIER
Membre	M. Serge TCEKHOFF
Membre	M. Cyril VEYSSIERE
Membre	Mme Audrey BYCZEK

COMMISSION DES ECOLES

Présidente	Mme Caroline DELARBRE
Membre	M. Patrick MERLE
Membre	Mme Françoise FUSEAU
Membre	Mme Audrey BYCZEK
Membre	M. Stéphane TARENDEAU

COMMISSION FETES & CEREMONIES

Président	M. Philippe DURAND-TEYSSIER
Membre	M. Jean-Luc RULLIER
Membre	Mme Sabine BENEY
Membre	M. Bruno DEBUC
Membre	Mme Audrey BYCZEK
Membre	M. Cyril VEYSSIERE
Membre	Mme Françoise FUSEAU
Membre	M. Patrick MERLE
Membre	Mme Caroline DELARBRE
Membre	M. Sébastien GODINEAU

COMMISSION SPORT & LOISIRS

Président	M. Sébastien GODINEAU
Membre	M. Patrick MERLE
Membre	Mme Caroline DELARBRE
Membre	M. Cyril VEYSSIERE
Membre	Mme Virginie MINETTO
Membre	Mme Audrey BYCZEK

S.I.R.P.

Délégué Titulaire	M. Philippe DURAND-TEYSSIER
Délégué Titulaire	Mme Caroline DELARBRE
Délégué Titulaire	M. Patrick MERLE
Délégué suppléant	Mme Audrey BYCZEK

COMMISSION CIMETIERE

Président	M. Sébastien GODINEAU
Membre	Mme Véronique HOUDINET
Membre	M. Patrick MERLE
Membre	Mme Caroline DELARBRE
Membre	Mme Françoise FUSEAU
Membre	Mme Sabine BENEY
Membre	M. Jean-Luc RULLIER
Membre	M. Stéphane TARENDEAU

SIVU CHIENIL DU LIBOURNAIS

Délégué Titulaire	Mme Audrey BYCZEK
Délégué suppléant	M. Stéphane TARENDEAU

CALI DU LIBOURNAIS

Délégué Titulaire	M. Philippe DURAND-TEYSSIER
Délégué suppléant	M. Patrick MERLE

DEFENSE NATIONALE

Délégué	Mme Virginie MINETTO
---------	----------------------

COMMISSION COMMUNICATION
(Journal, site internet, presse)

Présidente	Mme Véronique HOUDINET
Membre	M. Frédéric DUDILOT
Membre	M. Serge TCEKHOFF

COMITE D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL
(NAS)

Délégué des élus	Mme Virginie MINETTO
Délégué des agents	Mme Marie-Agnès DUMAS-MOREAU

SYNDICAT INERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS

Délégué Titulaire	M. Jean-Luc RULLIER
Délégué Titulaire	M. Bruno DEBUC

SDEEG

Délégué	M. Jean-Luc RULLIER
---------	---------------------

SIETAVI

Délégué Titulaire	Mme Véronique HOUDINET
Délégué suppléant	M. Stéphane TARENDEAU

GIRONDE RESSOURCES

Déléguée titulaire	Mme Virginie MINETTO
Délégué suppléant	M. Bruno DEBUC

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'électrification du Fronsadais

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200629-20200629_07-DE

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL 22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_07 – Désignation des DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSAIS

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification du Fronsadais

1. Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences.
2. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier à :

Délégué titulaire : Monsieur Jean-Luc RULLIER - 9 Rue du Bourg - 33 500 LALANDE DE POMEROL

Délégué suppléant : Monsieur Bruno DEBUC – 6 Route de Musset – 33 500 LALANDE DE POMEROL

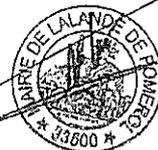
La délégation, pour représenter la Commune de Lalande de Pomerol auprès du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Fronsadais.

3. Les délégations consenties en application de cette délibération prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal.

Fait à Lalande de Pomerol, le 29 Juin 2020.

Le Maire,

Philippe DURAND-TEYSSIER



Désignation des délégués correspondant défense

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL 21

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200629-20200629_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_08 -- DESIGNATION DES DELEGUES CORRESPONDANT
DEFENSE

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des délégués correspondant Défense

1. Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences.
2. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier à :

**Madame Virginie MINETTO
Madame Audrey BYCZEK**

La délégation, pour représenter la Commune de Lalande de Pomerol auprès du Ministère de la Défense.

3. Les délégations consenties en application de cette délibération prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal.

Fait et délibéré, à Lalande de Pomerol, le 29 Juin 2020.

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



Désignation des délégués au SIETAVI

33222
Code INSEE

Commune de LANDE DE POMEROL 27

Envoyé en préfecture le 08/07/2020
Reçu en préfecture le 08/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200529-20200629_09BIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020
Délibération n° 20200629_09Bis – DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'ETUDE, DE TRAVAUX ET D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE
L'ISLE (SIETAVI)

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Etude, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI)

1. Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences.
2. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de désigner, pour représenter la Commune de Lalande de Pomerol auprès du SIETAVI :

Déléguée titulaire : Mme Véronique HOUDINET, 7 Route du Grand Moine – 33500 LANDE DE POMEROL
VERONIQUE.gauvrit@laposte.fr – 06.22.81.51.40.

Délégué suppléant : M. Stéphane TARENDEAU, 2 Rue du Centre – 33500 LANDE DE POMEROL
lafrerotte@orange.fr – 06.22.87.47.42.

3. Les délégations consenties en application de cette délibération prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal.

Fait à Lalande de Pomerol, le 29 Juin 2020.

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



Election des membres de la commission communale d'appel d'offres

Envoyé en préfecture le 07/07/2020
Reçu en préfecture le 07/07/2020
Affiché le 
ID : 033-213302227-20200629-20200629_10-DE

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL 25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020
Délibération n° 20200629_10 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHEKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Pouvoirs : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Election des membres de la commission communale d'appel d'offres

1. Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences.
2. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier la commission communale d'appel d'offres à :

M. Philippe DURAND-TEYSSIER, Maire
M. Patrick MERLE, 1^{er} Adjoint
M. Sébastien GODINEAU, 3ème Adjoint
M. Stéphane TARENDEAU, Conseiller Municipal délégué
M. Bruno DEBUC, Conseiller Municipal
Mme Virginie MINETTO, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Il reste entendu que les membres des services chargés de suivre l'exécution des marchés, les personnalités désignées par le président en raison de leurs compétences dans le domaine objet du marché, le comptable public, le représentant de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) peuvent être invités à participer aux réunions avec voix consultatives seulement.

3. Les délégations consenties en application de cette délibération prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal.

Fait à Lalande de Pomerol, le 29 Juin 2020.

Le Maire,

Philippe DURAND-TEYSSIER



DELIBERATION 20200629_11

Désignation des membres de la commission communale des Impôts directs

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROI

Commune de LALANDE DE POMEROI
Code INSEE 33222

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020
Délibération n° 20200629_11 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBIÈRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINIEAU (3^{ème} Adjoint), M. Frédéric DUGLOIT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine EELHEY, Mme Audrey BICZKE, M. Bruno DIEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HUBUDDET, Mme Virginie MINETIÉO, M. Jean-Luc RUIBER, M. Stéphane TARENTEAU et M. Serge TCHERKIDOU.

Excusés : (1) Christophe SAUJER.

Monsieur Frédéric DUGLOIT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

1. Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L.2122-22) permettent au conseil municipal de désigner un certain nombre de ses membres.

2. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier à :

Titulaires :

- Monsieur Jean-Pierre BELLOT né le 04/04/1951 domicilié 6 Route du Grand Moine 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Dominique BLANC né le 28/05/1951 domicilié 7 rue du Bourg 33 500 Lalande de Pomerol
- Madame Anne MAUDET née le 11/03/1944 domiciliée Les Calvau 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Philippe GODINIEAU né le 26/05/1954 domicilié 8 Le Bourg 33 500 Lalande de Pomerol
- Madame Raymonde JOSEPH née le 18/05/1945 domiciliée 20 route du Bois de Laborde 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Jean-Paul GARDE né le 01/09/1945 domicilié 4 Crotzelles 33 500 NEAC
- Monsieur Jérémie DUTREUIL né le 02/12/1984 domicilié 7 rue de la Maine 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Christophe SAUJER né le 17/08/1964 domicilié Le Grand Moine 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Jean-Pierre FAURE né le 09/08/1946 domicilié Bois de Laborde 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Alain GRELL né le 20/03/1951 domicilié 2 route du Bretteau-Morice 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Richard MAS né le 20/05/1956 domicilié 17 route de Mussat 33 500 Lalande de Pomerol
- Madame Annette BILLET née le 05/03/1946 domiciliée Les Goutiers 33 500 Les B. Baux

ADJURÉS :

- Monsieur Christian COURTIVY né le 27/11/1946 domicilié Le Bourg 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Patrick PEYBAUD né le 01/09/1967 domicilié 17 rue du Bourg 33 500 Lalande de Pomerol
- Madame Marie-Françoise SAUVAGLOT née le 19/03/1944 domiciliée 9 Impasse de Laborde 33 500 Lalande de Pomerol
- Madame Colette DARNAJOU née le 23/08/1946 domiciliée Mussat 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Christian DESPORT né le 02/04/1953 domicilié Grandes Naves 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Jean-Luc GUILBERTEAU né le 10/02/1957 domicilié Route de Breuil 33 910 Sa et Don's de Pde
- Monsieur Edouard VARANDA né le 10/06/1972 domicilié 19 route de Marchastean 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Guy LAFAYE né le 11/04/1957 domicilié 6 chemin des Rosignols 33 500 Lalande de Pomerol
- Madame Jeanine VIANI née le 13/07/1951 domiciliée 6 rue de Mussat 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Patrick AUDUBERT né le 26/04/1957 domicilié 13 route du Grand Maine 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Alain BONVILLE né le 07/10/1948 domicilié 15 Route de Mussat 33 500 Lalande de Pomerol
- Monsieur Pierre PETIT né le 25/03/1949 domicilié Route de la Commanderie 33 500 Lalande de Pomerol

La désignation, pour représenter la Commune de Lalande de Pomerol auprès CCID

3. Les désignations en application de cette délibération prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale.

Fait à Lalande de Pomerol, le 29 juin 2020.

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



DELIBERATION 20200629_12

Désignation des membres de la commission intercommunale des Impôts Directs

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROI

Commune de LALANDE DE POMEROI
Code INSEE 33222

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020
Délibération n° 20200629_12 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBIÈRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINIEAU (3^{ème} Adjoint), M. Frédéric DUGLOIT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine EELHEY, Mme Audrey BICZKE, M. Bruno DIEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HUBUDDET, Mme Virginie MINETIÉO, M. Jean-Luc RUIBER, M. Stéphane TARENTEAU et M. Serge TCHERKIDOU.

Excusés : (1) Christophe SAUJER.

Monsieur Frédéric DUGLOIT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

1. Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L.2122-22) permettent au conseil municipal de désigner un certain nombre de ses membres.

2. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier à :

Monsieur Philippe DURAND-TEYSSIER né le 12/09/1946 domicilié 16 route de Vaud 33 500 Lalande de Pomerol, commissaire titulaire.
Monsieur Patrick MERLE né le 27/11/1945 domicilié 10 Route du Bois de Laborde 33 500 Lalande de Pomerol, commissaire suppléant.

La désignation, pour représenter la Commune de Lalande de Pomerol auprès du CCID

3. Les désignations consenties en application de cette délibération prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal.

Fait à Lalande de Pomerol, le 29 juin 2020.

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



DELIBERATION 20200629_13

Désignation des représentants auprès de GIRONDE RESSOURCES

33222
Code INSEE

Commune de LALANDE DE POMEROL 220

Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le 29/06/2020
ID : 33222-20200629-DELIBERATION_13-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_13 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS SIEGEANT AUPRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE « GIRONDE RESSOURCES »

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND TEYSSIER, Maire.

Date de revocation du Conseil Municipal : 29/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELABRE (2ème Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDUOT (4ème Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FLESEAU, Mme Veronique HOUDREY, Mme Virginie MINETTO, M. Jean Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDIAU et M. Serge TCHENKOV

Excusés : (1) Christophe VEYSSE

Excusés : (0)

Monsieur Frédéric DUDUOT est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Délibération de désignation des représentants siégeant auprès de l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources »

Vu l'article 1551-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : « Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. » ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Gironde en date du 10 décembre 2016 ayant pour objet d'approuver la création de cet établissement public administratif ;

Vu les statuts de l'agence technique départementale « Gironde Ressources », adoptés par l'Assemblée Générale Constitutive en date du 24 mai 2017 ;

Vu le règlement intérieur de l'agence technique départementale « Gironde Ressources » adopté par le conseil d'administration en date du 18 mars 2018 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 20150320_03 en date du 21/03/2019 approuvant l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources » ;

Considérant que le Département a décidé de créer l'Agence technique départementale « Gironde Ressources » afin d'apporter aux communes et établissements publics intercommunaux une assistance d'ordre technique, juridique et financier ;

Considérant que l'Agence technique départementale « Gironde Ressources » répond aux besoins d'ingénierie de la commune, après en avoir débattu ;

DECIDE :

Eligir le titulaire et son suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale de Gironde Ressources

- Mme Virginie MINETTO, conseillère municipale, en qualité de titulaire
- M. Bruno DEBUC, conseiller municipal, en qualité de suppléant

Inviter M. Philippe DURAND-TEYSSIER, le Maire, à signer tous les documents relatifs à cette décision

Délégations surseintes en application de cette délibération premier finché et ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal

Lalande de Pomerol, le 29 juin 2020.

Le Maire,
Philippe DURAND TEYSSIER



DELIBERATION 20200629_14

Attribution des Subventions 2020 aux Associations de la Commune

33222

Commune de LALANDE DE POMEROL 220

Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le 29/06/2020
ID : 33222-20200629-DELIBERATION_14-04

Code INSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_14 Attribution des Subventions 2020 aux Associations de la Commune

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lalande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELABRE (2ème Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDUOT (4ème Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FLESEAU, Mme Veronique HOUDREY, Mme Virginie MINETTO, M. Jean Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDIAU et M. Serge TCHENKOV

Excusés : (1) Christophe VEYSSE

Excusés : (0)

Monsieur Frédéric DUDUOT est désigné Secrétaire de séance.

La ville de Lalande de Pomerol apporte son soutien aux associations de la Commune pour leurs diverses activités et événements qu'elles organisent.

Vu la loi du 17 juillet 1901, relative au contrat d'association,

Vu l'article L1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrat sur les associations subventionnées,

Considérant l'examen des demandes de subvention présentées par nos associations

Considérant que les activités conduites par nos associations sont d'intérêt local,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2020 aux associations. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'attribuer les subventions suivantes :

Envoyé en préfecture le 29/06/2020
Reçu en préfecture le 29/06/2020
Affiché le 29/06/2020
ID : 33222-20200629-DELIBERATION_14-04

Club de la retraite heureuse	350,00 €
Comité des fêtes	1.300,00 €
Theatre de Lalande bien pendu	350,00 €
Société de chasse	350,00 €
Tennis de table	350,00 €
Lalandais	750,00 €
Du rep au vin	350,00 €
Zen-can	350,00 €
Croix rouge	50,00 €
Prévention routière	20,00 €
	8.820,00 €

Le montant de 8 820€ sera inscrit à l'imputation budgétaire 6574

et délibéré en Mairie de Lalande de Pomerol, le 29/06/2020

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSIER



Actualisation du tableau d'effectif 2020

33222

Commune de LANLANDE DE POMEROL 220

Code INSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_15 ACTUALISATION DU TABLEAU D'EFFECTIF 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lanlande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre présent par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DUKAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric DUDILOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TAHEUDEAU et M. Serge TCHERKHOV.

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Assistants : (0)

Monsieur Frédéric DUDILOT est désigné Secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant : statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Remunérations et ses implications sur les différents cadres d'emplois de la Fonction publique Territoriale, et plus particulièrement sur les agents appartenant à la catégorie C,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la Commune à la date du 1^{er} janvier 2020 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée délibérante,

ADOpte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrête à la date du 1^{er} janvier 2020

Envoyé en préfecture le 22/07/2020
Reçu en préfecture le 22/07/2020
Affiché le 22/07/2020
ID : 031-2133227-20200629_20200629_15-DE

Envoyé en préfecture le 22/07/2020
Reçu en préfecture le 22/07/2020
Affiché le 22/07/2020
ID : 031-2133227-20200629_20200629_15-DE

Emploi	Cadres d'emplois et grades au 01/01/2020	et durée hebdomadaire
Secrétaire de Mairie	Allachée	1 poste à 28h
Agent administratif territorial	Adjoint administratif territorial	1 poste à 32h
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principale classe	1 poste à 35h
Agent technique polyvalent	Adjoint technique	1 poste à 35h
Agent technique polyvalent (écoles - ménage)	Adjoint technique	1 poste à 20h
Agent technique polyvalent (écoles - ménage)	Adjoint technique	1 poste à 18,26/35
Agent technique polyvalent (écoles - ménage)	Adjoint d'animation	1 poste à 13,38/35
Agent technique polyvalent (écoles - ménage)	MI - Adjoint technique	CDD à 16h00

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier ou à ses délégués à la gestion du personnel, M. Patrick MERLE et M. Frédéric DUDILOT.

Il est délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Le présent registre sont les signatures, pour copie conforme,

Maire de Lanlande de Pomerol, le 29 Juin 2020

Le Maire,

PH. DURAND-TEYSSIER

LALANDE DE POMEROL

LISTE DU PERSONNEL AU 01/01/2020



TITULAIRES C.N.R.A.C.L.								
Temps complet								
Nom	Prénom	Date de naissance	Taux emploi	IR	08	04	FSE	H.B.I.
REBA	Patrick	35/35	100	415	478	415	101	10
GULLON	Océane	35/05	100	330	354	330	0	0
Temps non complet								
DURAS-MOREAU	Marie Agnès	28/35	80	265	722	593	0	16
DUFOUR	Cécile	32/03	01-43	324	353	339	224	0

TITULAIRES IRCANTEC								
Temps complet : néant								
Temps non complet								
Nom	Prénom	Date de naissance	Taux emploi	IR	08	04	FSE	H.B.I.
JIMENEZ	Isabelle	20/35	28-14	342	370	342	08-5	0
LAMY	Corinne	18-25/05	52-17	316	370	348	0	0
MYROL	Nathalie	15-38/05	38-23	316	370	340	44	0

NON TITULAIRES IRCANTEC								
Temps complet : néant								
Temps non complet								
Nom	Prénom	Date de naissance	Taux emploi	IR	08	04	FSE	H.B.I.
LABAU	Maxime	18/05	01-43	329	353	320	0	0

Liste du personnel pour l'exercice 2020.xlsx.xls

Envoyé en préfecture le 22/07/2020
Reçu en préfecture le 22/07/2020
Affiché le 22/07/2020
ID : 031-2133227-20200629_20200629_15-DE

DELIBERATION 20200629_16

Vote du Compte Administratif 2019

Nombre de conseillers : 15
 En exercice : 15
 Présents : 14
 Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24 Juin 2020

Délibération n° 20200629_16 - Vote du compte administratif 2019

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Françoise FUSEAU délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Philippe DURAND-TEYSSIER, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
COMPTE ADMINISTRATIF						
Résultats reportés		200 483.15		34 557.27		235 040.42
Opérations de l'exercice	402 153.98	432 239.42	325 615.96	276 772.16	727 769.94	709 011.58
TOTAUX	402 153.98	632 722.57	325 615.96	311 329.43	727 769.94	944 052.00
Résultats de clôture		230 568.59		-14 286.53		216 282.06
Restes à réaliser			42 547.43	167 342.43	42 547.43	167 342.43
TOTAUX CUMULES	402 153.98	632 722.57	368 163.39	478 671.86	770 317.37	1 111 394.43
RESULTATS DEFINITIFS						341 077.06

2° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

3° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont voté :

M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARRE (2ème Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric OUDILLOT (4ème Adjoint), M. Bruno DEBUC, M. Serge TCHERHOFF, Mme Audrey BYCZEK, M. Stéphane TARENDEAU, M. Jean-Luc RULLIER et Mme Véronique HOUDINET, conseillers municipaux.

VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jours et an que dessus,

Au registre sont les délibérations.

Pour copie conforme

En Mairie, le 29 JUIN 2020

Le Maire, PH. DURAND-TEYSSIER

Page 1 sur 1



DELIBERATION 20200629_17

Approbation du Compte de Gestion 2019 du Budget Principal

33222 Commune de LANDE DE POMEROL 220
Code INSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_17 – Approbation du Compte de Gestion 2019 du Budget Principal

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND TEYSSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MERLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARRE (2ème Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3ème Adjoint), M. Frédéric OUDILLOT (4ème Adjoint), Mme Sabine BENEY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DEBUC, Mme Françoise FUSEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MINETTO, M. Jean-Luc RULLIER, M. Stéphane TARENDEAU et M. Serge TCHERHOFF

Excusés : (1) Cyril VEYSSIERE

Présents : (0)

Monsieur Frédéric OUDILLOT est désigné Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice de 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la période complémentaire ;

2 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

3 – Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, pour copie conforme,

En Mairie de Lande de Pomerol, le 29 Juin 2020

Le Maire,
Ph. DURAND-TEYSSIER



Affectation du Résultat de Fonctionnement du Compte Administratif du Budget Principal 2019

33222 Commune de LANDE DE POMEROL 24
Code INSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_18 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

L'an de la mille sept cent et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lande de Pomerol régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSEIER, Maire.

Nombre de Conseillers : En exercice 14
Présents 14
Votants 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSEIER (Le Maire), M. Patrick MENLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3^{ème} Adjoint), M. Frédéric DUDLOT (4^{ème} Adjoint), M. FUSCAU, Mme Virginie MINETTO, M. Bruno DRUJIC, M. Serge TOCHERON, Mme Virginie POCHE, Stéphane TARENTEAU, Jean-Luc RULLIER et Mme Veronique HOUDINET, conseillers municipaux.

Abstentions : (0) M. CYRILLE VESSIERE

Monsieur Frédéric DUDLOT est désigné Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :			
Résultat de l'exercice 2019	Excédent	30 085,46 €	
Résultat reporté de l'exercice 2018	Excédent	200 483,35 €	
Résultat de clôture à affecter :	Excédent	230 568,81 €	
Besoin réel de financement de la section d'investissement :			
Résultat de l'exercice 2019	Déficit	-29 843,89 €	
Résultat reporté de l'exercice 2018	Excédent	34 557,27 €	
Résultat de clôture à affecter :	Déficit	-14 286,62 €	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		67 517,83 €	
Recettes d'investissement restant à réaliser :		167 342,43 €	
Solde des restes à réaliser :		324 795,00 €	
Excédent réel de financement		110 308,47 €	
Affectation du résultat de la section de fonctionnement :			
En couverture du besoin réel de financement engagé à la section d'investissement (RI03)		110 308,47 €	
En déficit reporté à la section d'investissement (I003)		-14 286,62 €	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (F002)		120 060,12 €	

33222 Commune de LANDE DE POMEROL 24
Code INSEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Excédent	230 568,81 €	Excédent	110 308,47 €
Déficit	-14 286,62 €	Déficit	-14 286,62 €
Excédent	120 060,12 €	Excédent	120 060,12 €

VOTE Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an qui précèdent
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
En Mairie de Lande de Pomerol, le 29 Juin 2020

Le Maire,
M. DURAND-TEYSSEIER



Vote du Budget Principal 2020

33222 Commune de LANDE DE POMEROL 24
Code INSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_19 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2020

L'an de la mille sept cent et le vingt-neuf du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lande de Pomerol régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSEIER, Maire.

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSEIER (Le Maire), M. Patrick MENLE (1er Adjoint), Mme Caroline DELARBE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GODINEAU (3^{ème} Adjoint), M. Frédéric DUDLOT (4^{ème} Adjoint), Mme Virginie POCHE, M. Bruno DRUJIC, M. Serge TOCHERON, M. Stéphane TARENTEAU et M. Jean-Luc RULLIER, conseillers municipaux.

Abstentions : (0) M. CYRILLE VESSIERE

Monsieur Frédéric DUDLOT est désigné Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et sur proposition de la Commission Finances, vote le budget principal 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Libellé	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	512 474,12	512 474,12
Section d'investissement	484 950,00	484 950,00

VOTE Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an qui précèdent
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
En Mairie de Lande de Pomerol, le 29 Juin 2020

Le Maire,
Philippe DURAND-TEYSSEIER



Désignation des délégués de l'Administration et du Tribunal pour la Révision des Listes Electorales

33222 Commune de LANDE DE POMEROL 220
Code INSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Délibération n° 20200629_20 – DESIGNATION DES DELEGUES DE
L'ADMINISTRATION ET DU TRIBUNAL POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'an deux mille vingt et le cinq du mois de mars à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lande de Pomerol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DURAND-TEYSSIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/06/2020

Présents : (14) M. Philippe DURAND-TEYSSIER (Le Maire), M. Patrick MARLE (1er Adjoint), Mme Corinne DELANBÈRE (2^{ème} Adjoint), M. Sébastien GOUINEAU (3^{ème} Adjoint), M. Frédéric DUDELOT (4^{ème} Adjoint), Mme Sabine BÉNY, Mme Audrey BYCZEK, M. Bruno DELBUC, Mme François FUSLEAU, Mme Véronique HOUDINET, Mme Virginie MAINETTO, M. Jean-Luc RUPHIER, M. Stéphane TARENTEAU et M. Serge TCHÉKHOV.

Excusés : (1) Cyrille VÉSSIERE Fouzouk, (2)

Monsieur Frédéric DUDELOT est désigné Secrétaire de séance

OBJET : Désignation des délégués de l'administration et du tribunal pour la révision des listes électorales

1. Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122 22) permettent au conseil municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences.
 2. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier à :
 - Madame Catherine PAUTY, Déléguée administration
 - Monsieur Christian COURTY, Délégué Tribunal Grande Instance
- La délégation, pour la révision des listes électorales de la Commune de Lande de Pomerol.
3. Les délégations consenties en application de cette délibération prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil Municipal

Fait à Lande de Pomerol, le 29 Juin 2020.

Le Maire,
PH. DURAND-TEYSSIER



QUESTIONS DIVERSES

1 / Borne incendie de Marchesseau

Coût 5 000 €, sur le principe, il est acté de la faire changer mais pas de date prévue pour le moment, en attente de la réalisation des travaux du carrefour de Marchesseau.

Il faudra faire poser des arceaux métalliques autour pour la protéger.

2 / Problème de pompe de relevage pour l'assainissement de la RD245

3 / En prévision de la création de l'association de pétanque, les Belles Boules de Lande, un chalet en bois avec bardage traditionnel va être construit sur l'aire de loisirs, prévoir l'agencement, une alarme, un barbecue, une plancha et un frigo.

4 / Les Vœux du Maire sont fixés au 8 Janvier et le repas des aînés au 17 Janvier.

5 / L'établissement du règlement intérieur est validé à la majorité des présents.

6 / L'extension de l'enfouissement du réseau électrique est reporté, affaire à suivre.

7/ Il est accordé à M. Bouloux, le locataire de l'école, un mois de loyer à titre gracieux et le second mois sera étalé sur 20 mois.

8 / Faire contrôler les buses d'arrosage de l'aire de loisirs qui sont cassées.

La séance est levée à 21 h 30.